

12-17 ANS

PRINTEMPS 2027

AVENTURE & SENSATIONS SUR LE BASSIN !

TAUSSAT

6 jours

Au programme : rires, sensations et moments inoubliables entre copains ! Tu commenceras par une visite du Musée de l'Illusion, où ton regard sera mis à l'épreuve : jeux de perspectives, mirages et expériences visuelles te plongeront dans un univers fascinant. La visite de Bordeaux vous fera ensuite découvrir cette ville dynamique et pleine de charme, entre patrimoine, culture et ambiance urbaine. Place ensuite à l'évasion avec une journée à la Dune du Pilat: grimpe au sommet, profite d'une vue spectaculaire sur le Bassin et amuse-toi dans le sable lors de jeux et défis en groupe. Et pour clôturer votre séjour sur une note d'aventure, pars en canoë pour glisser sur l'eau, explorer la nature environnante et profiter d'un vrai moment de détente au fil de l'eau. Un séjour équilibré entre aventure, sensations et bonne humeur !

Référence : 074 002 001

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | À **16H**





FIN DE SÉJOUR | À **10H**

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.

Adresse — **Centre de vacances Castel Landou - 7 allée Toulouse Lautrec 33138 TAUSSAT**

Contact — **Téléphone : 05 56 82 16 10**

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : petit-déjeuner + repas pique-nique en fonction de l'heure du retour

TRANSPORTS

Transport en train et/ou en car

Le voyage a lieu en train et/ou en car. Une partie du voyage peut également se dérouler en minibus ou en véhicule UFOVAL selon l'effectif.
Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.
L'organisateur peut être amené à modifier les conditions du transport pour des raisons indépendantes de son fait. Aucune modification des conditions de transport ne pourra entraîner une quelconque indemnisation de la part de l'organisateur à quelque titre que ce soit.

LE CENTRE DE VACANCES



Niché au cœur d'un grand parc arboré à Taussat-les-Bains, le centre de vacances Castel Landou offre un cadre exceptionnel avec un accès direct à la plage du Bassin d'Arcachon.
Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Chaque groupe d'âge occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte surveillée et chauffée, du matériel sportif (ping pong, volley, basket), une aire de jeux (toboggan, balançoire, …) complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).

Effectif du groupe : 20 participants
Capacité d'accueil du centre de vacances : 195 participants

LA RÉGION



Le village de Taussat se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du bassin d'Arcachon. Le château Castel Landou, symbole d'une architecture riche de contrastes du début du XXème siècle, est situé en bordure de plage taussatoise dans un environnent exceptionnel.
La région offre un terrain de jeu exceptionnel. Entre balades à vélo sous les pins, ascension de la dune du Pilat, venez vivre une immersion totale au cœur d'un patrimoine naturel unique où chaque marée dessine un nouveau paysage à découvrir.

vacances POUR TOUS



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écolabellisation intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.
Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

LES ACTIVITÉS

6 jours

CANÖE



- **Pars en canoë pour glisser sur l'eau, explorer la nature environnante et profiter d'un vrai moment de détente au fil de l'eau**



- **Une journée à la Dune du Pilat**



- **Visite du Musée de l'Illusion, où ton regard sera mis à l'épreuve : jeux de perspectives, mirages et expériences visuelles te plongeront dans un univers fascinant.**

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Piscine



Soirées à thème



Grands jeux



Visite de Bordeaux

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant, document spécifique non fournis par la famille…



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



SANTÉ

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et l'équipe vous contacte après la consultation. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement.



RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.
C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.
Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.



LAVAGE DU LINGE

Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.
Afin d'éviter les pertes, merci de marquer les vêtements au nom de votre enfant.
Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog **www.regardemonsejour.com** sera donné sur la convocation de départ. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible.
Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.
En cas d'urgence (pour des causes graves et réelles) vous pouvez joindre la direction des séjours au numéro fixe du centre.



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Le lavage du linge n'étant pas prévu, nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées aux activités sportives.

• Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.
Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.
La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin
Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation…
L'après-midi
En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture , jeux , ping-pong).
Et c'est reparti pour les activités ! Sportives , artistiques ou culturelles, il y'en a pour tous les gouts.
On se dépense et on s'amuse avant la pause gouter.
Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et etre force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.
Du petit déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptés à l'age et à l'énergie des enfants.
Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.
Et bien sur, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables, récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.

ASSURANCE VOYAGE



Nom de l'assureur : AXA France
Références du contrat : n°0000011436084304
N° assuré : 6519819204

Procédure de déclaration : Pour toute déclaration de sinistre corporel ou matériel, le directeur du séjour transmet un rapport d'incident au service assurance de la FOL 74, qui est en relation avec l'assureur, et contactera la famille si besoin.

Nature des garanties : Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par AXA FRANCE, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :
- dommages corporels : 20 000 000 € (franchise par sinistre : néant)
- dont dommages matériels et immatériels en résultant : 5 000 000 € (franchise par sinistre : 2 500€) ;

B. Défense et recours :
20 000 € par litige (seuil d'intervention : 380€)

C. Individuelle accident corporel :
- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 8 000 € ;
- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :
- 7 % à 65 % : 46 000 € (pourcentage d'indemnisation égal au taux d'invalidité)
- 65 à 100 % : 46 000 € (le montant prévu ci-dessus est entièrement versé)
- capital-décès (décès par accident) : 15 500 €.

D. Responsabilité civile, assistance, rapatriement
Une attestation d'assurance responsabilité civile devra être fournie impérativement lors de l'inscription.
En cas d'accident, de maladie, d'hospitalisation, de rapatriement ou de tout autre événement nécessitant l'intervention de l'assureur, les frais engagés et les démarches auprès de l'organisme d'assurance relèvent exclusivement de l'adhérent ou de son représentant légal. L'association pourra prendre les mesures d'urgence nécessaires à la protection de l'enfant, mais n'a pas vocation à se substituer à l'assuré dans la déclaration du sinistre, l'ouverture du dossier d'assistance ou la mise en œuvre des garanties souscrites.
Si la responsabilité de l'enfant est engagée, l'organisateur exercera son recours en responsabilité à l'encontre du responsable légal du participant.

Périmètre de validité : séjours en France sur toutes les périodes de vacances scolaires.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par AXA, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignement sanitaires et médicaux + coopie des vaccinations
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation de sécurité sociale
- Autorisation droit à l'image
- Pass nautique

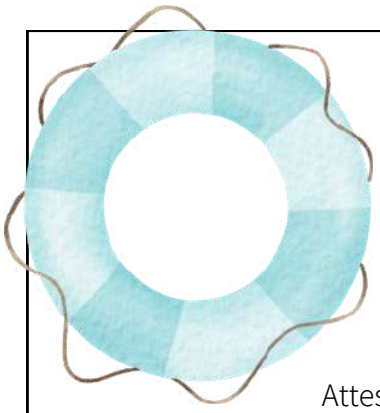


DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- PAI si le jeune a des allergies alimentaires
- Ordonnance lunettes /médicaments
- Fiche trousseau
- Fiche de renseignements pour besoins spécifiques si le jeune est en situation de trouble ou handicap

Documents à fournir à l'inscription

vacances POUR TOUS



Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le _____ /_____ /_____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

FICHE TROUSSEAU 

Il est indispensable que le linge et les vêtements **soient marqués avec le nom et prénom de l'enfant.**
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche de trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
6 T-shirts ou polos				
7 Slips ou culottes				
3 T-shirts manches longues				
6 Paires de chaussettes				
2 Pantalons + 1 survêtement				
2 Shorts				
2 Pulls ou sweat-shirts				
2 Pyjamas				
1 Coupe vent / Imperméable				
1 Casquette				
Crème solaire				
Lunettes de soleil				
Baskets				
Sandales plastiques / vieilles baskets				
1 Serviette + 1 Serviette plage				
Maillot de bain				
Trousse de toilette complète				
Sac à dos				
Gourde				
Mouchoirs en papier				
Sac de linge sale				
Nécessaire courrier				

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance de prend en charge aucun remboursement